



PROJET EUROMED JUSTICE II

**VISITE D'ETUDE
à la
Conférence de La Haye de droit international privé**

Ebauche d'ordre du jour

« Le travail réalisé par la Conférence de La Haye et d'autres organisations internationales en matière de droit de la famille »

La Haye (NL), du 3 au 5 novembre 2010

Lead firm: EIPA-ECR, C/ Girona 20, ES-08010 Barcelona
Tel. +34 93 567 24 00, Fax: +34 93 567 23 99, www.euromed-justice.eu



Contexte général

La visite d'étude à la Conférence de La Haye de droit international privé va familiariser les participants avec les travaux de la Conférence de La Haye de droit international privé et avec les principales conventions de La Haye. Une attention particulière sera accordée aux implications pratiques d'un pays qui adhère à une Convention de La Haye, y compris le processus de mise en œuvre ainsi que les programmes d'assistance technique et les services post Convention de la Conférence de La Haye. En même temps, des informations seront fournies sur le lien des Conventions de La Haye avec d'autres instruments internationaux, tels que la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, et avec des instruments régionaux, tels que le *Règlement II a de Bruxelles* et la *Convention du Conseil de l'Europe sur les relations personnelles concernant les enfants*. Enfin, on expliquera aussi le lien entre les Conventions de La Haye et les accords bilatéraux dans les domaines concernés.

Arrivée : Mardi 2 novembre 2010

19h30 - 20h00 Accueil des participants à l'hôtel
Débriefing sur le programme de la visite d'étude par le Coordinateur du projet

Mercredi 3 novembre 2010

10h00 - 10h15 Mots d'accueil - Bureau Permanent - EUROMED
Pour le Bureau permanent : Secrétaire général, M. Hans Van Loon, ou Secrétaire général adjoint, M. William Duncan

10h15 - 10h45 Tour de Table - Quels sont les besoins et priorités de chaque délégation, à savoir dans quels domaines les pays représentés seraient-ils intéressés à créer ou élargir leur coopération transfrontalière avec d'autres pays. Y compris aussi un bref résumé de chaque délégué concernant tout développement important qui a eu lieu récemment dans leur propre juridiction dans des domaines pertinents.

10h45 - 11h30 Introduction aux travaux de la Conférence de La Haye et aux Conventions de La Haye en général

M. William Duncan, Secrétaire général adjoint

11h30 - 11h45 Pause-café

11h45 - 13 h00 Les Conventions relatives à l'enfant - Structures de base, concepts et applications pratiques

Première partie : Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants et la Convention de La Haye de 1996 sur les mesures de protection des enfants

M. Nicolas Sauvage et Mme Hannah Baker

13h15 - 14h45 Pause déjeuner

- 14h45 - 16h00 Les Conventions relatives à l'enfant - Structures de base, concepts et applications pratiques
- Deuxième partie : la Convention de La Haye de 2000 sur la protection internationale des adultes et la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille
- M. Philippe Lortie, Premier Secrétaire, et Mme Maja Groff
- 16h00 - 16h15 Pause-café
- 16h15 - 18h00 Travail avec certains cas typiques
- Mme Juliane Hirsch, M. Nicolas Sauvage, Mme Hannah Baker et Mme Maja Groff
- Fin de la première journée

Jeudi 4 novembre 2010

- 10h00 - 10h45 Les conventions de coopération juridique (Convention Apostille de La Haye de 1961, Convention de la Haye de 1965 sur la signification et la notification, Convention de La Haye de 1970 sur l'obtention des preuves et Convention de La Haye de 1980 tendant à faciliter l'accès à la justice) - Structures et concepts de base
- Mme Mayela Celis
- 10h45 - 11h30 Les clés de la mise en œuvre réussie d'une Convention de La Haye (exemples : la Convention de La Haye de 1996 sur les mesures de protection des enfants et la Convention Apostille de La Haye de 1961)
- Mme Mayela Celis, M. Nicolas Sauvage et Mme Hannah Baker
- 11h30 - 11h45 Pause-café
- 11h45 - 13h00 Questions d'ordre opérationnel - Comment s'assurer que les Conventions de La Haye fonctionnent
- (Exemples : la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants et la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille)
- M. William Duncan et Mme Maja Groff
- 13h00 - 14h30 Pause déjeuner
- 14h30 - 16h00 Prévention des litiges – Modes alternatifs de résolution de conflits dans le conflits familiaux transfrontaliers, le Processus de Malte et les structures pour la médiation familiale transfrontalière
- Mme Juliane Hirsch

16h00 - 16h15 Pause-café

16h15 - 18h00 Travailler avec certains cas typiques

Mme Mayela Celis, Mme Juliane Hirsch, M. Nicolas Sauvage, Mme Hannah Baker
et Mme Maja Groff

Fin de la deuxième journée

Vendredi 5 novembre 2010

10h00 - 11h30 Les relations entre les instruments mondiaux, régionaux et bilatéraux

M. William Duncan et M. Philippe Lortie

11h30 - 11h45 Pause-café

11h45 - 13h00 L'assistance technique et les services post Convention

M. Micah Thorner, Centre international d'études juridiques et assistance
technique

Mme Mayela Celis, Mme Juliane Hirsch, M. Nicolas Sauvage, Mme Hannah Baker
et Mme Maja Groff

13h00 - 14h30 Pause déjeuner

14h30 - 16h00 La coopération judiciaire et les réseaux

M. Philippe Lortie et Mme Maja Groff

16h00 - 16h30 Pause-café

16h30 - 17h30 Évaluation de la visite d'étude

Fin de la troisième journée et de la visite d'étude

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Projet EuroMed Justice II :

La Commission européenne a lancé le deuxième projet régional dans le domaine de la justice dans la région euro-méditerranéenne : EuroMed Justice II (1^{er} janvier 2008 – 1^{er} avril 2011). Ce projet est financé par la Commission européenne (DG EuropeAid Office de Coopération) dans le cadre de la politique euro-méditerranéenne de l'UE. La mise en œuvre de ce projet a été confiée par la CE à un consortium dont le chef de file est l'Institut européen d'administration publique (IEAP) et qui est aussi composé de la Fondation internationale et ibéro-américaine d'administration et politiques publiques (FIIAPP) et du Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol (CGPJ).

L'Unité de gestion du Projet EuroMed Justice II est le Centre européen des régions, le Centre de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone.

Les bénéficiaires de ce projet sont : la République algérienne démocratique et populaire, la République arabe d'Egypte, Israël, le Royaume hachémite de Jordanie, la République du Liban, le Royaume du Maroc, l'Autorité palestinienne, la République arabe syrienne et la République tunisienne.

Ce projet a une durée totale de 39 mois, entre janvier 2008 et avril 2011, et prévoit la réalisation de 3 Groupes de travail (12 réunions : déjà réalisées en 2008/2009), 18 séminaires de formation (en voie d'achèvement) et **10 visites d'études** au cours de cette période. Le projet s'articule autour de trois composantes : Accès à la justice et aide légale ; Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale ; Droit pénal et droit pénitentiaire.

La visite d'étude :

Cette visite d'étude s'inscrit dans le cadre d'une série de visites d'étude, dont le nombre peut aller jusqu'à dix, qui seront organisées entre octobre 2010 et février 2011 pour les participants des pays partenaires méditerranéens dans les administrations des Etats membres de l'Union européenne ou dans des organisations internationales ou régionales opérant dans les domaines couverts par le projet EuroMed Justice II.

Les visites d'études représentent la meilleure méthodologie pour prendre connaissance des meilleures expériences et des bonnes pratiques que l'on rencontre dans les pays partenaires méditerranéens et dans les Etats membres de l'UE dans le domaine de la justice.

Le profil des participants correspondra à trois différents niveaux :

- Décideurs
- Responsables des politiques et hauts fonctionnaires chargés de l'application des politiques
- Magistrats, juges, procureurs et autres professionnels du droit.

Le titre de la présente visite d'étude est :

« Le travail réalisé par la Conférence de La Haye et d'autres organisations internationales en matière de droit de la famille ».

L'administration d'accueil :

L'administration d'accueil, la Conférence de La Haye de droit international privé à La Haye, Pays-Bas, a travaillé en étroite collaboration avec le coordinateur du projet EuroMed Justice II pour préparer cette visite d'étude et proposer un ordre du jour qui tient compte des divers intérêts de tous les pays participants. Nous tenons ici à remercier les responsables de cette visite au sein de la Conférence de La Haye pour leur grande disponibilité et les visites très intéressantes qu'ils ont réussi à inscrire au programme de cette visite d'étude. Pour de plus amples informations concernant l'administration d'accueil, nous vous renvoyons au site Internet :

http://www.hcch.net/index_fr.php?

Organisation et modalités pratiques

Chaque participant devra être porteur de son passeport et de sa lettre d'invitation durant toute la durée de la visite d'étude.

Les frais de voyage et d'hôtel des représentants des Pays partenaires méditerranéens seront pris en charge par le projet. En outre, les participants recevront une indemnité journalière correspondant aux règles de la Commission européenne en la matière pour couvrir leurs frais de repas et de transport local pendant la durée de la visite d'étude.

Accommodation of the participants:



The seminar will take place at the

HOTEL CARLTON AMBASSADOR

Sphialaan 2
2514 JP Den Haag
The Netherlands

Tel : 31(0)70-3630363

Fax : 31 (0)70-3600535

info@ambassador.carlton.nl